

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00195 Numéro SIREN : 818 114 928 Nom ou dénomination : A.B. HOLDING
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2023 sous le numéro de dépôt 9548

25 JUL. 2023

Société A.B. HOLDING

SARL au capital de 160.500 €

Siège social : Centre commercial Leclerc – Rue du Folard – 84310 Morières les Avignon

RCS Avignon 818 114 928

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

Première décision :

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'il les a établis et se traduisant par un bénéfice net comptable de 3.581,01 €.

Il approuve également les opérations traduites dans les comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Deuxième décision :

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 3.581,01 €, en totalité au compte « autres réserves ».

Il ne sera donc pas distribué de dividendes au titre de cet exercice.

Il s'agit de notre sixième exercice d'activité, et il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des trois exercices précédents.

Troisième décision :

L'Associé Unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Il est précisé, bien entendu, que le gérant est remboursé de ses frais de fonctions et de déplacements sur justificatifs.

Par ailleurs, l'Associé unique approuve le montant du compte-courant de Monsieur Anthony BERNARD, à savoir au 31/12/2022 la somme de 7.831,06 €, non rémunéré au titre de cet exercice.

Quatrième décision :

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, déclare en prendre acte et approuver les opérations qui y sont énoncées.

Copie certifiée conforme.

Société A.B. HOLDING

SARL au capital de 160.500 €

Siège social : Centre commercial Leclerc – Rue du Folard – 84310 Morières les Avignon

RCS Avignon 818 114 928

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente Juin à huit heures, Monsieur Anthony BERNARD, en sa qualité de gérant de la société AB HOLDING propriétaire de la totalité des parts et Associé Unique de la société A.B. HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de cent soixante mille cinq cents € (160.500 €), divisé en trois mille deux cent dix parts sociales de cinquante € chacune, dont le siège social est à MORIERES LES AVIGNON (84310) – centre commercial Leclerc – rue de Folard, a tenu une Assemblée Générale.

① Il a été préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société A.B. HOLDING, Monsieur Anthony BERNARD, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

② L'Associé Unique a pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;
- L'affectation des résultats dudit exercice ;
- La rémunération de la gérance ;
- La constatation des conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce.

Première décision :

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'il les a établis et se traduisant par un bénéfice net comptable de 3.581,01 €.

Il approuve également les opérations traduites dans les comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Deuxième décision :

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 3.581,01 €, en totalité au compte « autres réserves ».

Il ne sera donc pas distribué de dividendes au titre de cet exercice.

Il s'agit de notre sixième exercice d'activité, et il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des trois exercices précédents.

Troisième décision :

L'Associé Unique constate qu'aucune rémunération n'a été versée au gérant au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Il est précisé, bien entendu, que le gérant est remboursé de ses frais de fonctions et de déplacements sur justificatifs.

Par ailleurs, l'Associé unique approuve le montant du compte-courant de Monsieur Anthony BERNARD, à savoir au 31/12/2022 la somme de 7.831,06 Euro, non rémunéré au titre de cet exercice.

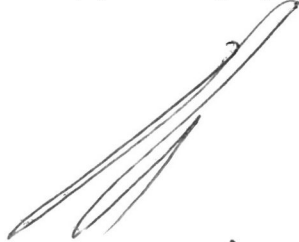
Quatrième décision :

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, déclare en prendre acte et approuver les opérations qui y sont énoncées.

~ ~ ~ ~ ~

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée à neuf heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique après lecture.


Copie certifiée conforme.

N° 2065-SD
2023RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéFormulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
AB HOLDING Rue du Folard Centre Commercial Leclerc 84310 MORIERES-LES-AVIGNON			Mél: ateliercoiffure@ho-mail.com		
SIRET 81811492800018			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Activités des sociétés holding		
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	3 069
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					COALA SAGE
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SARL VERAN & ASSOCIES 298 rue du Bor Vent 84000 Avignon Tél: 0490391614			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
			Date:	17052023	Lieu: MORIERES-LES-AVIGNON
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

Comptes approuvés par l'Assemblée
Général Ordinaire du 30 juin 2023

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>AB HOLDING</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>Rue du Folard Centre Commercial Leclerc 84310 MORIERES-LES-AVIGNON</u>																									
SIRET <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>1</td><td>8</td><td>1</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>												8	1	8	1	1	4	9	2	8	0	0	0	1	8
8	1	8	1	1	4	9	2	8	0	0	0	1	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>2</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	2						
3	1	1	2	2	0	2	2																		
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028		030																				
	Immobilisations financières * (1)		040	426 844	042				426 844																
	Total I (5)		044	426 844	048				426 844																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises *		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																			
		Autres * (3)		072		074																			
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	373	086				373																
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
Total II		096	373	098				373																	
Total général (I + II)										110	427 217	112		427 217											
PASSIF												Exercice N 1 NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	160 500															
	Écarts de réévaluation								124																
	Réserve légale								126	16 050															
	Réserves réglementées *								130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)								131		132	152 666													
	Report à nouveau								134																
	Résultat de l'exercice								136	3 581															
	Subventions d'investissement								137																
	Provisions réglementées								140	7 344															
	Total I								142	340 140															
Provisions pour risques et charges								Total II		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156	77 161															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	1 812															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)								169	7 831	172	8 103													
	Produits constatés d'avance								174																
Total III								176	87 076																
Total général (I + II + III)										180	427 217														
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 019																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AB HOLDING		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 31/12/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
					217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					223	
Subventions d'exploitations reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	2 233
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	243	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{			259			
{			260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	2 233
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(2 233)
Produits financiers (III)		280	7 000	Charges financières (V)		294	1 186
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		{			347		300
		{			348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	3 581
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 581	311	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	350
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		312
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	341		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD art. 44. sexdecies	992		Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit				346		350
	Deduction exceptionnelle Art 39. decies A	655		Deduction exceptionnelle Art 39. decies A	643		7 000
	Deduction exceptionnelle Art 39. decies B	645		Deduction exceptionnelle Art 39. decies C	647		
Deduction exceptionnelle Art 39. decies D	648		Deduction exceptionnelle simulateur de condamn. art. 39. decies E	641			
Deduction exceptionnelle Art 39. decies F	990		Deduction exceptionnelle Art 39. decies G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
Déficits antérieurs reportables *						32 019	360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
						370	3 069

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexes Légales 2023

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 427 216,67 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 581,01 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	426 844			426 844	
TOTAL	426 844			426 844	

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelles de 30% Autres provisions réglementées	7 344			7 344
Provisions				
Sur immobilisations Sur stocks et en-cours Sur clients et comptes rattachés Autres dépréciations				
TOTAL	7 344			7 344

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	38 492	37 473	1 019	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 812	1 812		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 103	8 103		
Autres dettes	38 669	38 669		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	87 076	86 057	1 019	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 854			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Emprunts et dettes financières divers	272
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 812
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	2 101

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	160 500	160 500	160 500	160 500	160 500
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	3 581	33 181	24 117	32 055	18 820
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	3 581	33 181	24 117	32 055	18 820
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 581	32 491	22 648	30 529	16 979
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
----------------------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---

A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations*- Filiales (plus de 50% du capital détenu)*

ATELIER LE THOR	3 000	4 006	100,00	96 000	96 000			198 914	8 097	
ATELIER MORIERES	7 500	108 101	100,00	322 500	322 500			316 530	46 248	
ATELIER AVIGNON	1 000	29 763	100,00	1 000	1 000			155 819	8 552	7 000
0										

Participations (10 à 50 % du capital détenu)

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations*- Filiales non reprises en A:*

a) Françaises										
b) Etrangères										

- Participations non reprises en A:

a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires